

*Impôt sur le revenu—Loi*

faire un cadeau très généreux à ses riches amis, nous allons maintenant puiser dans les poches des gens qui n'ont pas les moyens de voir leurs exemptions personnelles réduites ou leurs impôts augmentés. Ils ne peuvent pas se permettre de donner cet argent à des gens qui en ont déjà assez pour investir et essayer de réaliser des gains en capital.

● (1540)

Ce budget enlève à ceux qui ont du mal à joindre les deux bouts pour donner à ceux dont tous les besoins et probablement la plupart des désirs sont satisfaits. Mes commettants n'ont pas les moyens de fournir leur part de ces 635 millions de dollars. Ils ne peuvent pas se le permettre.

**Le président suppléant (M. Charest):** Le temps alloué au député est maintenant expiré.

**L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury):** Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir participer au débat de cette disposition du projet de loi C-84. Mon honorable collègue, le député de Cochrane-Supérieur, a très bien exposé, je crois, cet après-midi les raisons pour lesquelles, au milieu des années 70, le gouvernement de l'époque a décidé de mettre en œuvre la recommandation du chef de l'opposition officielle du temps, M. Stanfield, d'indexer les exemptions personnelles et le régime fiscal. Avant de parler de l'incidence que ces mesures auront sur le revenu des familles, je veux rappeler brièvement ce que les conservateurs avaient à dire, en 1980-1981, lorsqu'ils croyaient que le gouvernement libéral allait présenter un projet de loi du genre de celui qui vient d'être présenté aujourd'hui à la Chambre. A propos de la désindexation des exemptions personnelles et du régime fiscal, les conservateurs avaient fait savoir que plus le revenu d'un contribuable était faible, plus celui-ci risquait de souffrir d'une telle mesure. Ils avaient au moins reconnu que les plus durement touchés seraient les Canadiens à moyen et faible revenu. Ils étaient pleinement conscients de l'incidence qu'aurait pareille mesure. Ils avaient dit qu'elle équivaldrait à une hausse marquée d'impôt pour tous les Canadiens. Par conséquent, il semble plutôt étrange que des députés conservateurs de l'arrière-ban n'aient dit mot ni ce matin ni cet après-midi de l'incidence que ce projet de loi aura sur leurs propres circonscriptions.

Les conservateurs avaient ajouté à l'époque que la désindexation était un bon moyen de ramasser rapidement des fonds. Ce matin, mon collègue, le député de Saint-Henri-Westmount (M. Johnston) nous a dit qu'en la seule année financière 1990-1991, le Fonds du revenu consolidé du gouvernement s'enrichirait de 4.3 milliards de dollars grâce uniquement aux intérêts acquis du gouvernement dans l'inflation au cours des quatre ou cinq prochaines années. Voilà pourquoi ils ont dit avoir été les premiers à lancer l'idée de l'indexation et qu'il n'y avait aucune raison pour que le gouvernement libéral désindexe la fiscalité, et que chaque canadien devait s'en plaindre par écrit auprès de son député. C'est incroyable comment en cinq brèves années le parti conservateur a pu changer son fusil d'épaule. Fondamentalement, les conservateurs oublient tout à fait l'intention qu'ils avaient en 1980 de s'opposer au principe de la désindexation et ils demeurent maintenant silencieux alors qu'on présente à la Chambre un projet de loi qui aura pour effet de faire exactement le contraire de ce que leur parti défendait en 1980-1981. J'ose dire que c'est typique des actions du gouvernement depuis son arrivée au pouvoir en septembre 1984. Les ministériels trahissent la confiance des

Canadiens qui les ont portés au pouvoir en 1984, et je crois que le sondage Gallup commence maintenant à refléter le cynisme des Canadiens à l'endroit du gouvernement Mulroney et de ses projets dans un certain nombre de domaines-clés.

J'ai parlé brièvement de l'incidence que ces mesures auront sur certains niveaux de revenu familial. J'ai soulevé cette question à l'époque où nous parlions de désindexer les allocations familiales. J'ai reconnu à l'époque que ces projets étaient extrêmement restreints, mais nous, du parti libéral, nous sommes opposés à ces projets pour la même raison que celle pour laquelle nous nous sommes élevés contre le projet de désindexation des exemptions personnelles prévues dans le régime fiscal. Dans les faits, cela nous entraînera dans la voie d'une politique sociale extrêmement perfide. Il en découlera directement un accroissement de l'écart entre les pauvres et les riches au Canada. En fait, je le répète, une famille dont le revenu est de \$15,000 par année versera \$1,879 de plus d'impôt au cours des cinq prochaines années. Une famille à revenu moyen, selon Statistique Canada, c'est-à-dire qui a un revenu de \$35,000 par année, paiera \$3,450 de plus d'impôt. Ce qui est étrange, c'est que pour une famille qui touche \$80,000 par année, l'augmentation d'impôt ne sera que de \$1,125, au cours de la même période, soit environ 65 p. 100 de moins que la famille dont le revenu est de \$15,000. Tous les milieux de politique sociale du Canada qui conseillent le gouvernement sont opposés à ces mesures de désindexation. Il s'agira d'une politique sociale qui, contrairement à Robin des Bois prendra aux pauvres pour donner aux riches.

Le silence des ministériels est assourdissant. Nous avons été élus en septembre 1984 pour représenter les intérêts de nos électeurs. Pourtant, et là encore, c'est étrange, les députés de Mississauga, du Québec et de l'Ouest du pays n'ont rien à dire. Ils veulent tellement que nous adoptions rapidement cette mesure qu'ils ont même décidé de ne plus intervenir à son sujet. Je suppose que dans une certaine mesure le député de Saint-Henri-Westmount avait raison ce matin lorsqu'il a déclaré que s'il avait à présenter un projet de loi de ce genre, il serait très silencieux, s'il faisait partie d'un groupe de ministériels de l'arrière-ban chargés de défendre ce genre de politique sociale dans cette enceinte. Je me demande souvent ce qui se passe au caucus national du parti conservateur. Je sais que lorsque nous étions au pouvoir, nous avions des échanges de vue extrêmement constructifs au caucus, ce qui nous a empêchés de présenter des projets de loi aussi dommageables pour nos électeurs. Pourtant, depuis la présentation du budget du 23 mai dernier, le gouvernement ne cesse de présenter des mesures fiscales qui auront des répercussions négatives sur notre politique sociale au cours de décennies à venir.

● (1550)

En terminant, je vais dire quelques mots de l'intérêt qu'aura le gouvernement à tolérer l'inflation lorsque les exemptions personnelles et l'ensemble du régime fiscal auront été désindexés. Lorsque les taux d'inflation étaient bien supérieurs, vers le milieu des années 70, le gouvernement a eu la sagesse d'adopter pour principe l'indexation du régime fiscal, notamment celle des exemptions personnelles. Le député de Cochrane-Supérieur (M. Penner) a mentionné, je le répète, les résultats que cette mesure aura sur l'impôt payé par les contribuables ayant un revenu faible ou moyen. Ils seront très